

Module I

Psychocorporel et neuro...

Objectif général

Comprendre le traumatisme pour mieux accompagner les patients vers un état d'intégration

Objectifs pédagogiques / Aptitudes

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de :

- Repérer et être à l'écoute des patients souffrant de stress post traumatique.
- faire la différence entre Mémoire traumatique et Mémoire autobiographique.
- Etre informé des chemins de résolution du trauma.

Programme pédagogique / Compétences

- Conséquences du Trauma au niveau Psyché/Corps.
- Impact de l'événement traumatique sur les branches sympathiques et parasympathiques du système nerveux autonome.
- Observer les systèmes de défense mises en place par le patient.
- Décodage des manifestations corporelles et émotionnelles liées à la mémoire traumatique.
- Chemin de résolution du trauma (installation de Ressources).
- Développer chez le patient une attitude de Pleine Conscience et d'Observation

Méthodes pédagogiques

- Exposés.
- Mises en situation.

Moyens, supports remis aux apprenants

- Document pédagogique

Evaluation

Formative en cours de session

Formatrice : Christine Follain /+ JD. Larmet

Tél : 06 20 48 93 89

Mail : chrissomatotherapeute@gmail.com

Pré requis

- Avoir suivi les modules G et H pour les élèves
- Être somatothérapeute ou psycho en Méthode Camilli
- Être déjà thérapeute dans une autre méthode.

Public

- Stagiaires Somato
- Somatos en exercice ; Psychos en exercice
- Thérapeutes d'autres méthodes

Session

Dates et durée : les 17, 18, 19 mai 2024, soit 21h.

Tarifs pédagogiques :

Cycle SOMATO en Méthode CAMILLI : 410 €

Praticiens adhérent Institut CAMILLI : 378 €

Non-adhérent 450€

Dans le cadre d'une prise en charge, demander tarif et devis au secrétariat

Lieu : Chatou (78) ou Bourg-de-Bigorre (65) suivant nombre de participants.

Hébergement : En non-résidentiel.

Autres informations

Groupe de 8 à 12 personnes. Inscription par envoi du règlement au secrétariat. Règlement remboursé intégralement si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint à J-30.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : oui, après entretien préalable.